



**SOLUTION-ASSAINISSEMENT**

36 rue des Violettes  
31140 Fonbeauzard  
Tél : 06 11 67 24 54  
Mail : a.nguema@solution-assainissement.fr

Fonbeauzard, le 05 Novembre 2020

Monsieur Georges MOVSESSIAN

**Adresse de domicile :**

8bis rue Florian, 93360 Neuilly Plaisance.

**Adresse du projet :**

Lieu-dit « Termis », 65320 Tarasteix

Tél : 06 51 65 98 64

Mail : georges.movsessian@laposte.net

**Complément du rapport N° 2020-R-026a en vue d'une proposition de solution de filière de traitement complémentaire à celles déjà proposées dans le rapport initial.**

**Périmètre et contexte d'usage de ce complément de rapport :**

En plus des différentes filières de traitement d'effluents brutes proposés dans le rapport initial, à savoir :

- Les filières agréées (système compact et filtre compact),
- LE terre d'infiltration non drainé,
- LE système d'infiltration Enviroseptic non drainé hors-sol,

Nous proposons dans ce complément de rapport, une quatrième filière, notamment un dispositif de phytoépuration et plus précisément dénommé : ECOPHYLTRE. En effet, il s'agit d'un procédé d'épuration écologique compact basé sur le principe des filtres plantés de roseaux à percolation verticale (son fabricant : entreprise Jean Voisin).

**Caractéristiques du bâtiment étudié :**

Il s'agit de deux bâtiments individuels à usage régulier de 6 pièces principales, soit une capacité d'accueil totale de 6 équivalent-habitants.

En effet, le dimensionnement minimum de ce dispositif ANC sera de 6 EH, et libre au pétitionnaire d'installer un dispositif de capacité de 6 EH minimum et/ou plus de 6 EH (dimensionnement définitif à renseigner par le pétitionnaire).

## Photographie et descriptif du sol relevé au droit des sondages le jour de

N° d'horizon et profondeur	Horizons pédologiques	Photo de sol(s)
N° 0 (sol 1)  0.0 - 0.55	Horizon végétalisé argilo-sableux à cailloutis et galets de couleur marron foncé. Sol humide de structure grumeleuse et sans hydromorphie	
N° 1 (sol 2)  0.55 - 0.90	Sol argilo-limono-sableux à cailloutis et galets de couleur marron brun à jaunâtre, humide, de structure compacte et saturé en hydromorphie.	
Remarque	La terre végétale (horizon n° 0) correspond à la couche de sol en surface contenant les racines des végétaux, qui sera arasée puis redéposée lors de la phase de terrassement de la filière d'assainissement individuel.	

## Résultats des tests de perméabilité à la parcelle (rappel).

Référence des sondages	Horizon(s) pédologique(s) testé(s)	Profondeur en m	Perméabilité K en mm/h	Perméabilité en m/s
S1	Horizon végétalisé argilo-sableux à cailloutis et galets de couleur marron foncé. Sol humide de structure grumeleuse et sans hydromorphie	0,45	20	5,53E-06
S2		0,50	19	5,41E-06
S3	Sol argilo-limono-sableux à cailloutis et galets de couleur marron brun à jaunâtre, humide, de structure compacte et saturé en hydromorphie.	0,90	4	1,13E-06

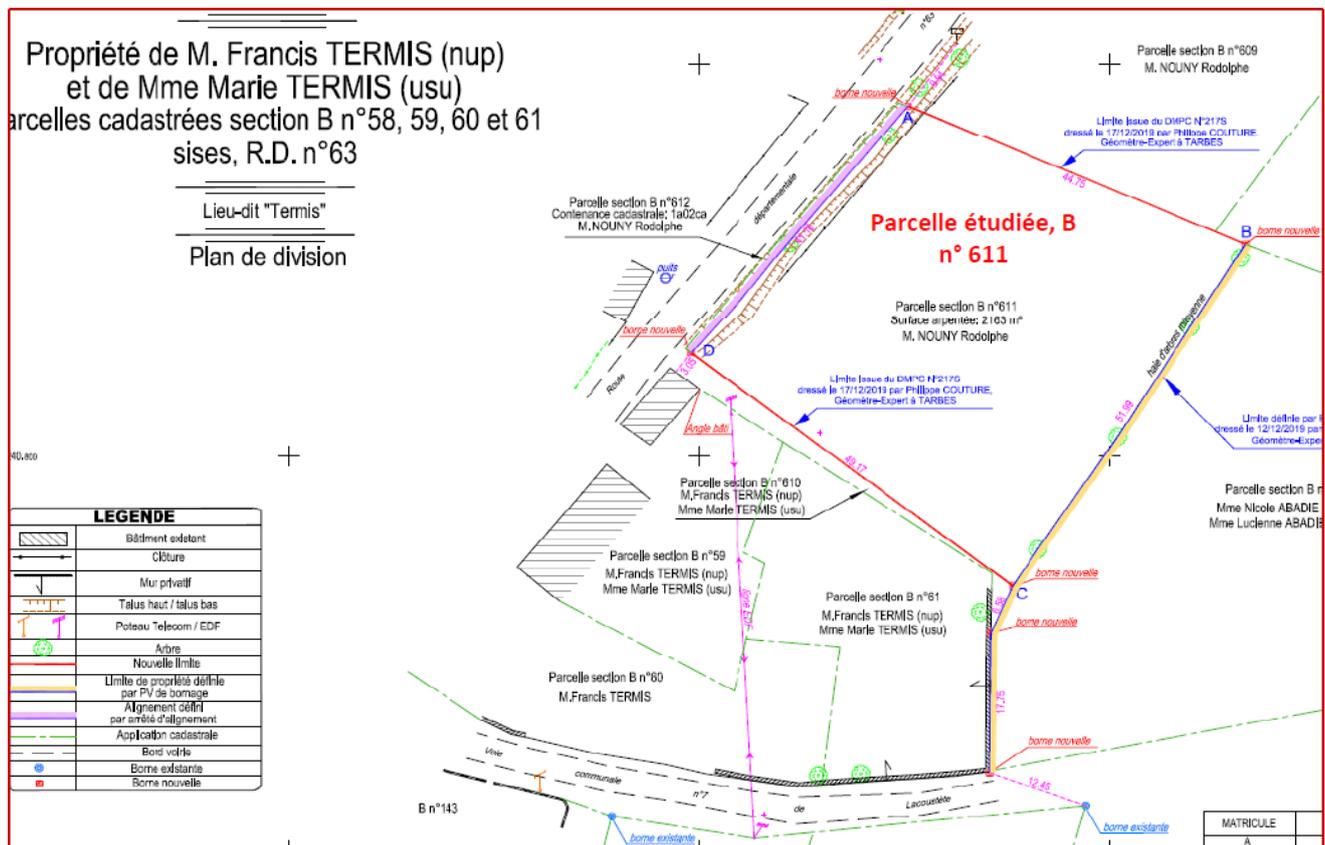
### Synthèse des résultats

Critères	Perméabilités retenues (K en mm/h)	Gamme retenue selon le DTU 64.1
Profondeur : 0.0 - 0.55 m Profondeur : 0.55 - 0.90 m	K = 19 mm/h de 0 à 0.55 m/TN K < 4 mm/h au-delà de 0.55 m/TN	0 < K < 30 mm/h Sol d'aptitude médiocre

## Plan de cadastral de la parcelle :

Ci-dessous, l'extrait du plan de division parcellaire du site étudié.

La surface totale de la parcelle est de 2163 m<sup>2</sup>. L'espace disponible pour l'assainissement autonome est suffisante pour l'implantation de tout dispositif d'assainissement autonome (filiale agréée et filiale classique)



Ci-dessous, la photographie aérienne du site :



**Risques naturels identifiés au droit du site et dans le secteur de l'étude (rappels) :**

- Site situé en zone de nappe superficielle (environ 1 à 1.2 m/TN),

- Présence d'hydromorphie abondante au-delà de 0.95 m/TN environ
- Sol en place argileux et à dominance limoneuse à partir de 0.90 m/TN environ.

**Exutoire à proximité du site :**

Il n'existe pas d'exutoire à proximité du site étudié.

**Filière complémentaire proposée :**

Il s'agit de la filière ECOPHYLTRE de Jean voisin. Son dimensionnement sera de 6 à 7 EH, voire plus. C'est dispositif agréé par le gouvernement et son numéro d'agrément est le suivant (voir extrait de journal officiel ci-dessous)

Ci-contre, l'extrait du journal officiel de la république française du 28/07/2015.

Pour plus de détails sur le dimensionnement ou sur les aspects techniques et de pose de ce dispositif ECOPHYLTRE, voir son fabricant « Entreprise JEAN VOISIN »

